

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 13 mars 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 13 du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 6 mars 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT, Jean Philippe DELARUE

**ABSENTS EXCUSES**

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphael BENOIT  
Laura LAVILANIE  
Jean-Laurent PEREZ  
Jean-Baptiste GRANGE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Raphael Benoit est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **6 février 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **6 février 2023** est approuvé à l'unanimité.

**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL  
CHAUFFERIE BOIS (32-2023)**

Afin de concevoir la nouvelle chaufferie du gymnase et de l'école, la commune d'Arreau doit créer un local chaufferie bois qui viendra s'implanter sur le pignon Est du gymnase.

Dans ce contexte, une étude a été sollicitée auprès d'un maître d'œuvre. Il s'agit de PAPYR SAS d'Architecture qui propose de réaliser les plans de ce local, de déposer les demandes d'urbanisme et de produire un dossier de consultation des entreprises.

Pour ce faire, il propose un devis d'un montant de 2 665€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- D'accepter et autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de PAPYR SAS d'Architecture d'un montant de 2 665€ HT pour la construction d'un local chaufferie bois.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau